

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la COGEFIN sur le préavis municipal N° 05/2024 relatif aux Comptes 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) composée de Richard Gerritsen, Président, Margaret Jacob, Eric Le Royer, Alain Palombini a étudié le préavis No 5/2024 relatifs aux comptes communaux pour l'année 2023 et deux de ses membres (Alain Palombini et Eric Le Royer) ont rencontré le mardi 28 mai 2024 M. Olivier Dumuid, Municipal des Finances et M. Claude Olivier Rosset , Syndic, ainsi que le boursier, Monsieur Francesco Montoro. La Commission les remercie pour leur disponibilité, les réponses fournies lors de la séance et en amont de la séance par rapport à une liste de questions envoyée ainsi que la mise à disposition de tous les documents pour mieux éclairer certains points et questions. Les explications détaillées qui ont été apportées ont répondu aux attentes de la commission.

Les comptes soumis témoignent d'une situation globalement saine et solide des comptes communaux s'appuyant sur des revenus évoluant de façon très favorable par rapport au budget et à l'année précédente (+25% et +11% respectivement) avec une maitrise des charges permettant une croissance de la marge brute d'autofinancement de 25'514chf (3,6% par rapport à 2022) pour atteindre 728'564chf. Cela permettra de laisser les options ouvertes pour décider du taux d'imposition communal sans nécessiter de mesure à court terme de rééquilibrage pour augmenter les revenus.

L'étude minutieuse des comptes de charges et dépenses sur la base des comptes soumis nous apparait cohérente et en bon ordre. Par nos échanges avec la municipalité, deux postes vont nécessiter une attention particulière dès cette année: le parking et la cave avec l'établissement des chaudières du chauffage à distance. La municipalité nous a donné l'assurance que tout serait mis en œuvre pour ces postes soient gérés avec l'attention nécessaire mais nous l'invitons à tenir informer le conseil sur l'avancement de leur réflexions et solutions pratiques mises en place.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

En conclusion, la Commission de Gestion et des Finances soutient à l'unanimité de ses membres le préavis No 05/2024 et au vu de ce qui précède, la commission vous suggère, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général, de bien vouloir :

- Accepter les comptes communaux pour l'exercice 2023, lesquels présentent un excédent de revenu de GHF 725'078.46
- Porter I 'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 11'151'562.80
- Donner les décharges d'usage à la Municipalité

Richard Gerritsen Margaret Jacob Eric Le Royer Alain Palombini

Préavis 5/2024 02-06-2024 2/2